

LE PLESSIS-TRÉVISE

Bien stationner

dans le cœur de ville

Modalités et tarifs



Parc de stationnement de l'hôtel de ville

Horaires d'accès : Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Tarif horaire

2 h	gratuité
3 h	1,00 €
4 h	2,00 €
5 h	3,00 €
heures supplémentaires	0,50 €
12 h	5,00 €
24 h	7,00 €
Ticket perdu	7,00 €

Païement à la caisse automatique, située à l'entrée avenue Ardouin, par pièces, par carte de stationnement Ville (voir page 4) ou par CB.

Abonnements

Plusieurs types d'abonnement vous sont proposés, au mois, au trimestre ou à l'année.

Les abonnements pour motocycle bénéficient de 50 % de réduction sur les tarifs indiqués.

Souscription en mairie aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement : 01 49 62 25 09



Tarif d'abonnement résident (24h/24)

Mensuel	40,00 €
Annuel	400,00 €

Réservé aux habitants des voies en zone de stationnement payant :

- Avenue Ardouin, de l'avenue Georges Foureau à l'avenue Saint-Pierre
- Avenue du Général de Gaulle, de l'avenue Ardouin à l'allée Maurice Clément
- Avenue Thérèse, de l'avenue Ardouin à l'avenue du Général de Gaulle
- Avenue du Général Leclerc, de l'avenue Maurice Berteaux à l'avenue Ardouin

Les cartes d'abonnement résident sont délivrées sur présentation d'une pièce justificative de domicile et de la carte grise du véhicule.

Tarif d'abonnement grand public

Abonnement permanent (24h/24)	
Mensuel	55,00 €
Trimestriel	155,00 €
Annuel	605,00 €
Abonnement jour (7h-20h)	
Mensuel	40,00 €
Trimestriel	115,00 €
Annuel	440,00 €
Abonnement nuit (19h-8h) et jours fériés	
Mensuel	25,00 €
Trimestriel	70,00 €
Annuel	275,00 €

Abonnements motos : - 50 %

Le stationnement payant de surface

- Durée limitée à 2 heures
- Horaires : Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
Gratuit le dimanche et les jours fériés.

Tarif

15 min	0,10 €
30 min	0,20 €
1 h	0,50 €
1 h 30	1,20 €
2 h	2,00 €

Les titulaires d'une carte de stationnement Ville bénéficieront d'une gratuité de 20 minutes par demi-journée (9h-12h30/14h-19h).

La carte de stationnement

Il s'agit d'une carte prépayée rechargeable qui vous permet d'acquitter vos frais de stationnement en surface mais aussi au parc de stationnement de l'Hôtel de Ville.

Elle est délivrée en mairie pour un crédit de 5 € et peut ensuite être rechargée aux horodateurs de surface ou à la caisse automatique du parc de stationnement.

Elle donne droit à 20 minutes de stationnement gratuit par demi-journée en surface.

Pour tout renseignement : 01 49 62 25 09

